

HAUTES ALPES

LE MAG #74

Avril // Juin 2024

Actualités / p. 8

Le Sdis peut compter sur le Département

Dossier / p. 11

Très haut débit : les Haut-Alpins ont la fibre !

Hauts talents / p. 18

Sandra Lavorel : vingt ans de recherche dans le Lautaret



L'ÉVÈNEMENT

Meeting aérien

*Une troisième édition
de haut vol*



Hautes-Alpes
le département

TEMPS FORTS



23 janvier

Inauguration du parc fermé du Rallye Monte Carlo. Le célèbre Rallye reprend ses quartiers dans les Hautes-Alpes pour une 92^e édition en quête de routes de montagne, de sols gelés et de virages engagés. Près de 325 km parcourus par les pilotes du 25 au 28 janvier.



6 février

Le président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, est dans les Hautes-Alpes pour inaugurer notamment les nouvelles remontées mécaniques de Serre Chevalier et Montgenèvre, et évoquer l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2030.



12 mars

Signature à SuperDévoluy des contrats pour le Tour de France 2024 dans les Hautes-Alpes entre Le Dévoluy, Gap et Embrun, communes de départ ou arrivée d'étape, le Département et ASO, organisateur du Tour. Le Département finance toujours 50 % des frais d'engagement des communes dans cette course.

SOMMAIRE

4

Plein cadre

Des œuvres haut-alpines exposées au Musée dauphinois

6

Événement

Meeting aérien de Gap-Tallard : une troisième édition de haut vol



8

Actualités

Le Sdis peut compter sur le Département

Des kits « Hautes-Alpes » pour les associations

« Les Archives se la racontent »

« Semaine du soin et de l'accompagnement »

10

En travaux

11

Dossier

Très haut débit : les Haut-Alpins ont la fibre !



16

Entretien

Laurent Bellet

Une nouvelle édition du Meeting aérien le dernier week-end de mai, avant une édition exceptionnelle du Tour de France dans les Hautes-

Alpes... Le peloton est attendu une première fois dans le Briançonnais le 2 juillet puis s'installera dans les Hautes-Alpes pendant 3 jours, du 17 au 19 juillet, avant la grande arrivée prévue à Nice cette année en raison de l'organisation des Jeux olympiques de Paris.

Les Hautes-Alpes sont une terre de défis et 2024 ne manquera pas d'être l'année de tous les records. La dixième année de présence des Hautes-Alpes au Salon international de l'agriculture l'a parfaitement démontré : 45 médailles glanées au Concours général agricole, record absolu ! Le précédent, en 2023, se montait à 26 distinctions. Ces médailles sont synonymes pour les agriculteurs et producteurs haut-alpins de travail bien fait,

de qualité, d'excellence dans les méthodes et la transmission des savoir-faire. Elles sont synonymes aussi d'attractivité pour les produits primés et donc de travail pour les mois à venir.

Ces grands événements, le Département les organise ou les encourage afin de toujours faire davantage rayonner notre territoire en France et à l'international. Le travail paye. Les Hautes-Alpes sont reconnues pour la qualité de leurs stations, pour leur environnement, leur qualité de vie, la qualité de leurs productions.

Merci à toutes celles et ceux qui font en sorte que notre territoire soit chaque jour plus beau et agréable à vivre. Nous avons encore de nombreux défis à relever d'ici notre prochaine grande échéance de 2030. Le Département est pleinement mobilisé pour faire en sorte que ce soit un réel succès et un succès qui change durablement notre façon de vivre les Hautes-Alpes.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard

Président du Département

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département,
sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi - Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une: Photo © Patrick Domeyne

18
Hauts talents

Sandra Lavorel
Médiateur de santé pair

20
À vos côtés

Laboratoire départemental
vétérinaire : contrôleur de qualité



DATEch : pour mieux vivre
chez soi

22
Cantons

Tallard

24
Tout à loisirs

Refuges des Hautes-Alpes :
la montagne en partage

26
Causes communes





DES ŒUVRES HAUT-ALPINES

*exposées au Musée
dauphinois*

Le Musée muséum départemental des Hautes-Alpes expose une partie de ses collections archéologiques... au Musée dauphinois ! Il a consenti un prêt de longue durée de plusieurs pièces majeures pour enrichir la nouvelle exposition que son homologue dédie aux sociétés de montagne. Le nouveau parcours « *Alpins. 7000 ans d'histoire* » propose aux curieux de la romanisation des Alpes de redécouvrir les stèles et bas-relief en marbre de Briançon, l'Hermès double de Jupiter-Ammon de Saint-Laurent du Cros, le trésor numismatique du Noyer, une trompe d'appel de Faudon ou encore l'impressionnante torque en argent de Pallon. L'exposition est visible dans l'ancien couvent Sainte-Marie d'en-Haut, à Grenoble.



MEETING AÉRIEN DE GAP-TALLARD

UNE TROISIÈME ÉDITION *de haut vol*

La Patrouille de France fera partie des invités de marque de cette édition 2024.

Mirage, Rafale, avions de collection, 135 démonstrateurs, une soixantaine d'aéronefs, des invités de prestige comme la Patrouille de France... Le troisième meeting aérien, coorganisé par le Département et l'association Agatha, aura lieu les 25 et 26 mai prochains sur l'aérodrome départemental de Gap-Tallard.

Depuis 2018, le meeting aérien de l'aérodrome Gap-Tallard écrit son histoire dans le ciel haut-alpin. Pour l'édition 2024, les organisateurs, le Département et l'association Agatha ont concocté un programme qui devrait combler les 50 000 personnes attendues sur le tarmac les samedi 25 et dimanche 26 mai prochains. Un spectacle de haut vol, qui défie la vitesse du son, remonte parfois

le temps, tient en haleine quand d'insaisissables corps dansent à plus de 4 000 mètres du sol... La Patrouille de France signe son grand retour aux côtés des différentes forces armées (air, terre, aéronautique navale et gendarmerie). Elles présenteront, dans le ciel comme au sol, de superbes aéronefs. Le public pourra vibrer avec l'équipe de voltige de l'armée de l'air et ses figures spectaculaires,

observer de près un hélicoptère gros porteur dernière génération NH90 ou le « Choucas 05 » de la gendarmerie.

Expositions d'avions de guerre et de collection

Les spectateurs assisteront à des démonstrations tactiques de deux Rafale Marine et deux Mirage 2 000, des planeurs, des avions de voltige, des biplans, des



Un plan de circulation indiquera aux véhicules des visiteurs du meeting comment rejoindre les différents parkings aménagés de part et d'autre. Pour assurer une belle fête populaire, un espace restauration est prévu, avec les restaurants locaux notamment, invités à mettre en avant leurs spécialités et les produits du terroir.

L'aérodrome sous les projecteurs

L'événement place à nouveau sous les projecteurs l'aérodrome départemental de Gap-Tallard. Créé à la fin des années 1920, il génère aujourd'hui 400 emplois. S'il est l'un des plus grands sites de saut en parachute d'Europe, c'est grâce à sa position stratégique, protégée du vent et aux conditions météorologiques clémentes. L'endroit permet aux

passionnés comme aux professionnels de sauter toute l'année.

L'aérodrome s'est développé avec de nombreuses activités, pas seulement de loisirs. C'est depuis ses pistes que décollent les hélicoptères réalisant les vues aériennes du Tour de France. Y sont également implantés des fleurons français de l'aéronautique, à l'instar d'Icarius Aerotechnics, société de maintenance aéronautique qui intervient dans 50 pays. Jean-Marie Bernard, président du Département, et Jean-Marc Genechesi, président de l'association Agatha des usagers de l'aérodrome – elle compte aujourd'hui plus de 800 adhérents – ont souhaité mettre en lumière toute cette richesse, souvent méconnue, il y a six ans, en imaginant la création d'un meeting aérien d'envergure. Bien qu'artisanale, la première édition a d'emblée suscité un réel engouement : près de 40 000 personnes sont venues assister à la prestation de la Patrouille de France. Jean-Marie Bernard a ainsi vu dans cette manifestation grand public et gratuite une manière de faire rayonner le territoire. ■

chasseurs de la guerre du Pacifique... Au sol, dans le village d'exposants, en plus des stands institutionnels (armée, marine, pompiers...), des simulateurs de vol, des expositions d'avions de guerre et de collection, mais aussi des entreprises œuvrant dans le secteur de l'aéronautique permettront peut-être de susciter des vocations chez les plus jeunes. Un important dispositif de sécurité sera déployé pour assurer l'accueil de plusieurs dizaines de milliers de personnes dans les meilleures conditions. L'accès au site se fera à pied ou via des navettes gratuites mises à disposition pour l'occasion.



Marcel Cannat,
vice-président du Département en charge
des aérodromes et de la sécurité



Daniel Galland,
conseil départemental
délégué aux grands événements

Parole d'élus

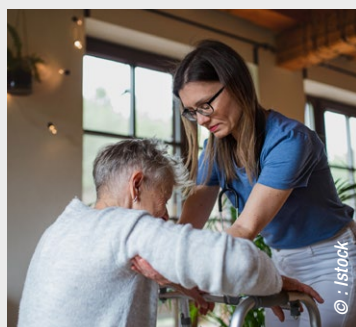
« Coupes du Monde et d'Europe, championnats du monde, de France, Gordon Bennett... L'aérodrome de Gap-Tallard a déjà accueilli de prestigieux événements. Nous maintenons cette tradition via l'organisation du meeting aérien. Cette troisième édition devrait confirmer l'engouement du public pour cette manifestation qui contribue au rayonnement de notre territoire. »

2^e ÉDITION

« SEMAINE DU SOIN et de l'accompagnement »

Créée en 2022 par le Département et l'État, la Commission d'aide au recrutement et à la fidélisation des professionnels du soin et de l'accompagnement (Carf) a pour objectif d'obtenir une vision globale de ces métiers sur tout le territoire haut-alpin et de cerner les besoins en formation et recrutement. Elle organise, du 15 au 20 avril, la deuxième édition de la « Semaine du soin et de l'accompagnement » pour développer l'attractivité de ces métiers, renforcer la formation et enfin soutenir, accompagner et fidéliser les recrutements.

Ouverte au grand public, cette édition ambitionne de toucher davantage les jeunes. Elle mobilisera à nouveau une quarantaine d'acteurs de l'action sociale. Des animations et des portes ouvertes seront organisées dans les Ehpad, les foyers d'accueil et les services d'aide à domicile, offrant ainsi l'occasion de dialoguer avec des professionnels pour découvrir leur formation et leur métier. Un *escape game* des métiers à domicile leur sera aussi proposé.



Programme de la semaine sur www.hautes-alpes.fr



Des travaux de rénovation et d'entretien des casernes sont

INFLATION

LE Sdis PEUT COMPTER *sur*

Le service départemental d'incendie et de secours est confronté à une augmentation importante de ses dépenses. Engagé avec lui dans un dialogue de gestion, le Département n'a pas hésité à augmenter de manière conséquente sa participation, soucieux de coller au plus près des besoins des Haut-Alpins.

En signant avec le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) une convention triennale, le Département s'est engagé dans un dialogue constant avec lui. Il se concrétise par plusieurs rencontres par an, dont le but est d'analyser précisément l'état de ses finances et leur

évolution, afin de réajuster si nécessaire la convention.

Pour la période 2019-2021, l'augmentation du budget devait se limiter à 1,2 %. Elle a, en réalité, atteint 2,1 %, que le Département a financés, réalisant déjà un effort conséquent. Pour 2022-2024, les partenaires avaient espéré rester à ce niveau de financement, mais, en 2023, l'inflation en a décidé autrement. Elle a provoqué une nouvelle hausse du budget du Sdis, due à de nombreuses augmentations : charges de personnel, contrats d'assurance, dépenses d'énergie et de carburant, etc. De plus, les Hautes-Alpes ont dû payer des vacataires et engager des moyens matériels supplémentaires pour lutter contre les grands feux de forêt de l'été dernier.

Sdis des Hautes-Alpes

35 centres d'incendie et de secours

Participation du Département à leur rénovation

604 500 €
La Grave/Villar-d'Arène

415 500 €
Aiguilles

604 500 €
Saint-Jean-Saint-Nicolas





© : Jean-Luc Armand

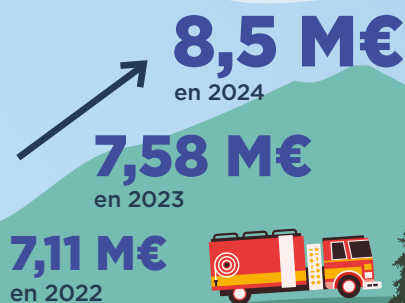
aussi financés chaque année par le Département.

le Département

« Soucieux, avant tout, de maintenir la qualité des secours et de répondre aux besoins des Haut-Alpins, le Département n'a pas hésité à corriger la trajectoire et a augmenté les fonds octroyés au Sdis de 6,5 % en 2023. Pour 2024, il accentue encore cet effort et porte l'augmentation à 7 % », insiste Patrick Ricou, vice-président du Département en charge des finances.

Il participe aussi aux travaux de rénovation des centres de secours à hauteur de 40 %, le reste étant pris en charge par les intercommunalités propriétaires des bâtiments (30 %) et l'État (30 %). Celui de La Grave/Villar-d'Arène est l'un des derniers à en avoir bénéficié. Il consacre enfin une enveloppe annuelle de plus de 200 000 euros à d'autres petits aménagements. ■

La contribution départementale en hausse



SENSIBILISATION

LES ARCHIVES *se la racontent*

Pendant toute la durée du chantier de reconstruction, les Archives départementales ont mené des actions de sensibilisation auprès de leurs habitués, mais aussi impliqué les habitants du quartier. Une démarche que l'équipe va pérenniser dans ses nouveaux locaux, dès septembre prochain.

En septembre 2024, les Archives départementales ouvriront grandes les portes de leurs nouveaux locaux à Gap, après trois ans de chantier et plusieurs déménagements. Pour accompagner ce projet et sensibiliser de nouveaux publics à ce qui les attend dans le quartier, l'équipe des archives a souhaité informer ses voisins et les associer à cette réouverture qui rayonnera sur tout le département.

Dès 2021, l'équipe s'est adressée à ses habitués pour leur expliquer l'intérêt de ce nouvel outil, mais aussi aux habitants, moins familiers de ses services, mais impactés par les nuisances du chantier. Elle a organisé des expositions et des conférences hors les murs. Elle a impliqué le centre social de Saint-Mens en faisant découvrir à ses usagers des photos des rues en noir et blanc. Elle les a invités à prendre à leur

tour des clichés contemporains pour construire un *avant-après* du quartier. Elle a collecté leurs témoignages sur son évolution et a expliqué aux enfants de l'école l'histoire du bâtiment. Contrairement aux précédents, les nouveaux locaux des Archives se prêteront parfaitement à l'accueil du grand public. Ils permettront ainsi de poursuivre cette politique culturelle innovante et d'élargir leur audience. ■



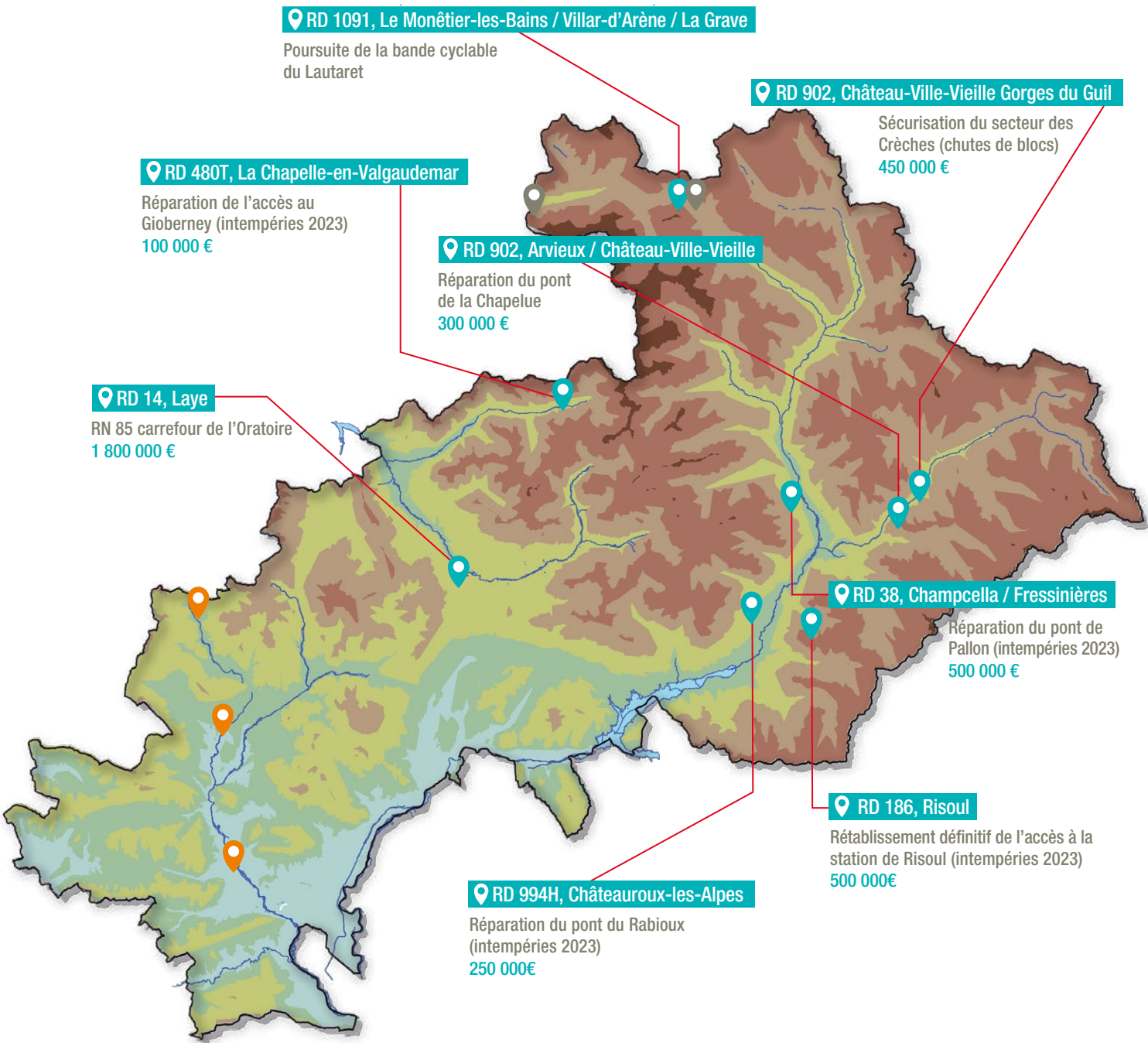
Dans le centre social de Saint-Mens, les habitants découvrent d'anciennes photos de leur quartier.

COMMUNICATION

DES KITS « HAUTES-ALPES » *pour les associations*

Le Département soutient les associations haut-alpines en leur octroyant des subventions annuelles. Afin d'afficher clairement ce partenariat et sa contribution active à la vie associative, il mettra pour la première fois à leur disposition un kit d'outils de communication à ses couleurs, à partir du 2^e trimestre 2024. Lors de ses demandes de subventions sur le site des Hautes-Alpes, chaque association choisit un kit qui lui convient, en fonction de ses activités (plutôt en intérieur ou en extérieur) et selon le niveau de financement qu'elle reçoit : *tote-bag*, banderoles de différentes tailles, oriflammes, plaques, etc. Entre 800 et 1 000 associations sont concernées. ■





Mais aussi...

Modernisation de la RD 1075

Serres, modernisation du pont de Pierre – 1 800 000 €
Saint-Julien-en-Beauchêne, modernisation du pont du Rose – 2 280 000 €
Aspres-sur-Buëch, aménagement du carrefour – 840 000 €

Modernisation de la RD 1091

Le Monétier-les-Bains, reconstruction de la galerie de la Marionnaise – 8 000 000 €
La Grave, merlons pare-blocs – 1 800 000 €

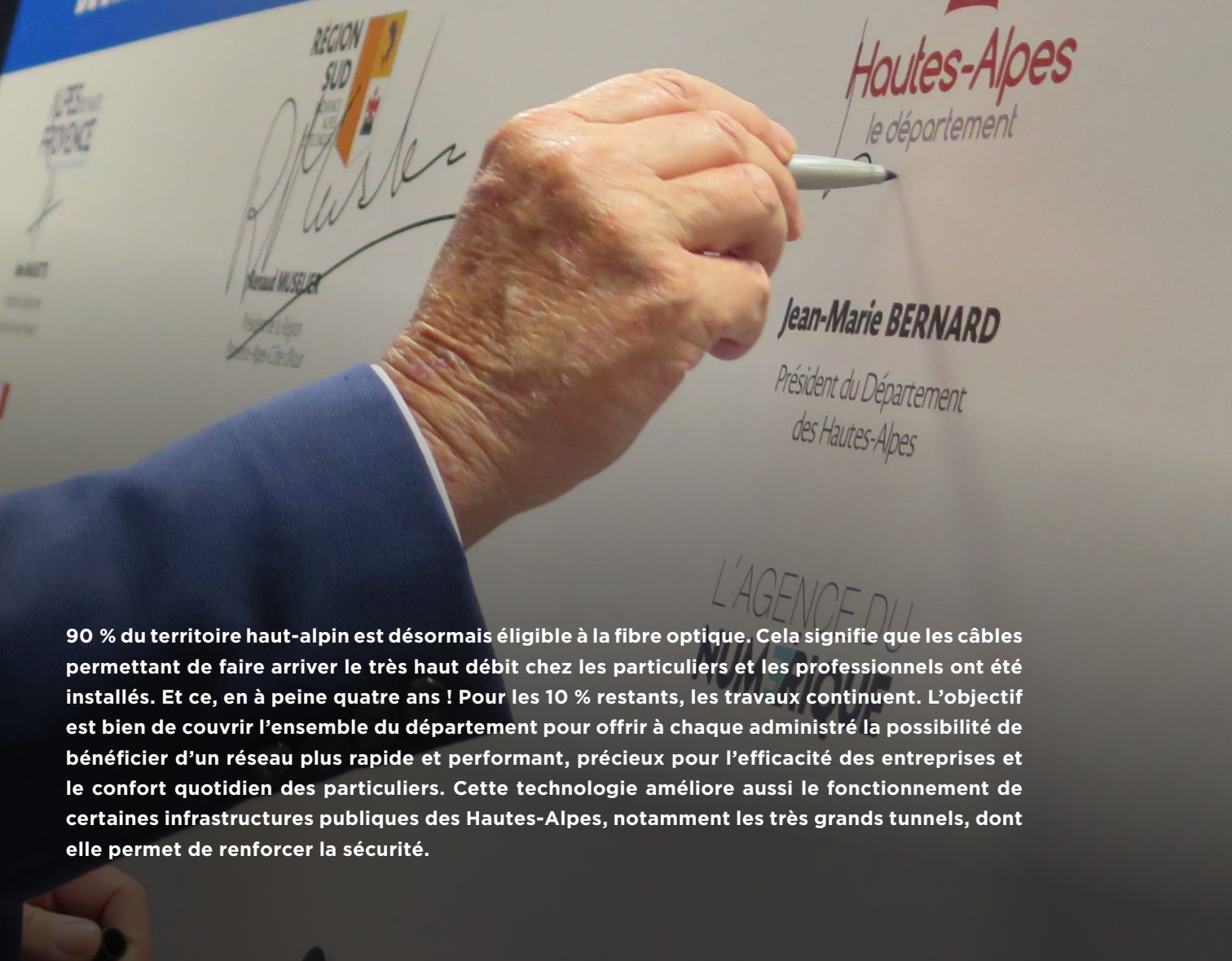
Retrouvez tous les travaux routiers 2024



TRÈS HAUT DÉBIT

LES HAUT-ALPINS *ont la fibre !*

LANCEMENT OFFICIEL DU DÉPLOIEMENT
DE L'INFRASTRUCTURE FIBRE 11 juillet 2019 - GAP



90 % du territoire haut-alpin est désormais éligible à la fibre optique. Cela signifie que les câbles permettant de faire arriver le très haut débit chez les particuliers et les professionnels ont été installés. Et ce, en à peine quatre ans ! Pour les 10 % restants, les travaux continuent. L'objectif est bien de couvrir l'ensemble du département pour offrir à chaque administré la possibilité de bénéficier d'un réseau plus rapide et performant, précieux pour l'efficacité des entreprises et le confort quotidien des particuliers. Cette technologie améliore aussi le fonctionnement de certaines infrastructures publiques des Hauts-Alpes, notamment les très grands tunnels, dont elle permet de renforcer la sécurité.



La fibre offre un débit 400 fois plus élevé que l'ADSL

TRÈS HAUT DÉBIT

OBJECTIF 100 % *du département éligible*

Quatre ans après le début des premiers raccordements, les travaux se poursuivent pour passer de 90 % à la totalité des Hautes-Alpes pouvant profiter de la fibre. Une démarche dans laquelle le Département est pleinement investi et dont il a fait l'une de ses priorités.

Permettre à tous les Haut-alpins d'avoir accès au très haut débit est une priorité du Département. « *La fibre optique est une formidable opportunité de désenclavement et de modernisation pour notre territoire dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de l'éducation, du tourisme ou encore de l'insertion et des démarches citoyennes* », rappelle son président, Jean-Marie Bernard.

Cette technologie, comparée à celle qui l'a précédée, l'ADSL, offre un débit 400 fois plus élevé et de meilleure qualité – il est notamment insensible aux perturbations électromagnétiques et beaucoup moins aux effets de saturation. L'accès à internet est donc bien plus rapide, ce qui favorise le développement de nouveaux usages comme le télétravail mais aussi la télémédecine ou la domotique.

Pour profiter pleinement de ces avantages, le Département s'est saisi d'un dispositif proposé par l'État.

Ce dernier a ainsi lancé, dès 2018, un Appel à manifestation d'engagement local (Amel) pour trouver un acteur privé prêt à raccorder l'ensemble du territoire et à assumer le coût financier du projet. C'est l'opérateur XP Fibre, filiale du groupe Altice France (anciennement SFR Group), qui a été choisi.

Dernière ligne (presque) droite

Gap fait exception : dans son cas, c'est l'opérateur Orange qui s'occupe du déploiement de la fibre. La ville-centre du département a profité d'une précédente procédure lancée en 2013. 87 % de son territoire est actuellement raccordé, selon l'Arcep.

Les travaux ont démarré à l'hiver 2019-2020, juste avant l'arrivée de la Covid-19, qui a engendré des retards dans le calendrier. Reste que, seulement quatre ans après, 90 % des Hautes-Alpes sont éligibles à la fibre,

c'est-à-dire que tous les équipements nécessaires au raccordement final ont été installés. Une dernière étape que les clients – particuliers, entreprises, collectivités, etc. – doivent initier eux-mêmes en se rapprochant d'un fournisseur d'accès. (Lire ci-contre.)

Pour déployer le réseau très haut débit, les techniciens de XP Fibre et de son sous-traitant, AzurConnect Technologies, ont dû littéralement tirer des câbles un peu partout sur le territoire. Certains sont visibles, car positionnés sur des poteaux aériens, quand d'autres passent sous les routes. Dans les deux cas, des travaux ont été nécessaires.

Le Département a aidé les équipes de l'opérateur pour obtenir les autorisations adéquates et assurer le lien avec les communes afin de leur expliquer les différentes phases de la démarche. Ce rôle d'intermédiation perdure aujourd'hui puisque les services départementaux restent

disponibles pour trouver des solutions aux éventuels problèmes rencontrés. Parallèlement, le processus se poursuit pour que la fibre soit accessible dans l'ensemble des Hautes-Alpes. Les zones restant à couvrir étant les plus éloignées et isolées, c'est là que les travaux sont les plus compliqués à mener. Au plan national, d'ailleurs, aucun département n'a encore réussi à raccorder l'ensemble de son territoire, d'après l'autorité de régulation des communications électroniques (Arcep). Cela prouve bien la difficulté de la tâche, mais pas son impossibilité. ■



Parole d'élus

Gérard Tenoux,
vice-président en charge du
numérique et de l'habitat

« Le déploiement de la fibre signifie que les Hautes-Alpes sont en train de prendre toute leur place dans le XXI^e siècle. Il est important que les Haut-Alpins s'emparent pleinement de ce type de technologie d'avenir qui placera notre département "au centre du monde". »

RACCORDEMENT MODE D'EMPLOI

Pour utiliser le réseau fibre, les Haut-Alpins (en dehors de Gap) dont le logement est éligible doivent contacter le fournisseur d'accès à internet (FAI) de leur choix pour souscrire un contrat d'abonnement. Un technicien viendra alors sur place pour terminer l'installation en raccordant l'habitation au point de branchement optique le plus proche, situé dans la rue. Dans le cas des immeubles collectifs, une convention doit être passée entre la copropriété et l'opérateur XP Fibre pour installer un point de raccordement dans les parties communes. Chaque foyer doit ensuite contacter un FAI. Concernant les constructions individuelles neuves, les propriétaires doivent contacter XP Fibre pour se faire raccorder dès réception du permis de construire. Ils sont responsables de la réalisation des travaux sur leur propriété et jusqu'au point d'accès au réseau situé sur le domaine public, l'opérateur se chargeant des éventuels travaux restants. Le propriétaire n'aura ensuite plus qu'à contacter un FAI.

Flashez le QR Code
pour en savoir plus



Les chiffres clés de la fibre

133 748

foyers, entreprises et établissements
publics concernés

27

nœuds de
raccordement

360 points de
mutualisation

+ de **200 M€**
d'investissement financés par
XP Fibre (Altice France)

200 000 kms
de fibre optique dans
5 420 kms
de réseaux





© : Jean-Luc Armand



© : Jean-Luc Armand

Véronique Lorenzelli, directrice d'Espaces Vacances, et Bastien Giovale, directeur opérationnel d'OvinAlp, ont tous deux constaté un regain d'efficacité dans leur entreprise.

ENTREPRISES

LA TECHNOLOGIE *qui change tout*

Depuis qu'ils sont raccordés à la fibre, les professionnels font la différence. Avec le très haut débit, ils bénéficient d'un réseau beaucoup plus rapide et stable, qui améliore nettement leur travail quotidien et les aide même à développer leur activité.

Comme les particuliers, les professionnels haut-alpins ont très tôt manifesté leur souhait d'être raccordés à la fibre. Depuis près d'un an qu'elle en bénéficie, l'entreprise OvinAlp, spécialisée dans la production de solutions naturelles de fertilisation, a observé la différence sur la fluidité de sa connexion internet. « Ça change tout ! Nous pouvons désormais faire des visios ou du télétravail sans rencontrer de souci. Alors qu'avant, avec la 4G ou la 5G, le réseau variait, notamment selon la météo », se souvient Bastien Giovale, directeur opérationnel de cette société familiale basée à Ribiers (Val Buëch-Méouge).

Si l'amélioration ressentie est moins spectaculaire du côté du village vacances de Chadenas, basé à Embrun, le bilan, même plus nuancé, se révèle malgré tout

positif : « Nous avons gagné en efficacité, notamment pour le personnel à l'accueil qui gère les réservations et utilise donc beaucoup internet. Mais il nous arrive encore d'avoir des coupures », constate Véronique Lorenzelli, directrice générale d'Espaces Vacances, l'association gestionnaire du lieu.

Reste que, grâce à la fibre, la structure va pouvoir développer certaines activités comme la réception de séminaires, par exemple, ce qu'elle n'aurait jamais pu imaginer sans disposer du très haut débit.

Le Département comme facilitateur

La quasi-totalité des entreprises haut-alpines sont maintenant éligibles à la fibre. Certaines d'entre elles, à l'image

d'OvinAlp ou du village vacances de Chadenas, ont rencontré quelques difficultés pour que l'opérateur XP Fibre réalise le raccordement jusqu'à leur site. Les services du Département se sont alors mobilisés à leurs côtés pour accélérer la démarche. « Ils ont fait le lien et c'est ce qui a permis à notre dossier d'aboutir », reconnaît Véronique Lorenzelli.

Expérience similaire pour Bastien Giovale, qui souligne également le rôle du maire dans la résolution du problème.

Les entreprises qui ne sont pas encore raccordées seront, elles aussi, progressivement éligibles. Mais, comme pour les particuliers, ce sont généralement celles qui sont situées dans les zones où les travaux sont les plus difficiles à mener. Un peu de patience supplémentaire sera donc nécessaire. ■

TUNNELS

UN BON RÉSEAU *pour plus de sécurité*

Le très haut débit a également des répercussions sur le fonctionnement des infrastructures publiques. La fibre équipe par exemple progressivement les grands tunnels du territoire, permettant aux différents systèmes de sécurité d'être plus sûrs et fiables.

Les grands tunnels du département, c'est-à-dire ceux mesurant plus de 300 mètres, sont progressivement raccordés à la fibre. Depuis l'incendie dans le tunnel du Mont-Blanc, en 1999, ces ouvrages ont l'obligation d'être dotés d'un système de sécurité qui doit gérer à la fois l'alimentation électrique, les postes d'appels d'urgence, la signalétique, l'éclairage... Autant d'outils qui ont besoin d'un débit élevé pour transmettre en temps réel leurs précieuses informations, d'où l'importance de la fibre.

Les travaux de raccordement s'avèrent néanmoins souvent difficiles, compte tenu de l'isolement géographique de ces infrastructures, qui requièrent de tirer de grandes longueurs de câble sous terre, voire d'installer, quand elles n'existent pas encore, les gaines

indispensables à leur protection. Trois de ces grands tunnels disposent déjà de la fibre.

Déploiement progressif

Depuis trois ans pour celui du Galibier, reliant les Hautes-Alpes à la Savoie, le raccordement ayant été réalisé lors de précédents travaux d'électrification. C'est plus récent – fin 2023 – pour le Grand-Clos et les Ardoisières, situés sur la commune de La Grave. Le déploiement est en cours dans celui des Roches-Violettes, à Guillestre, où des travaux de génie civil doivent être menés pour l'occasion. Et il devrait démarrer cette année dans la galerie de la Marionnaise, qui conduit au col du Lautaret depuis Monétier-les-Bains, dans le cadre du chantier devant la transformer en tunnel. ■

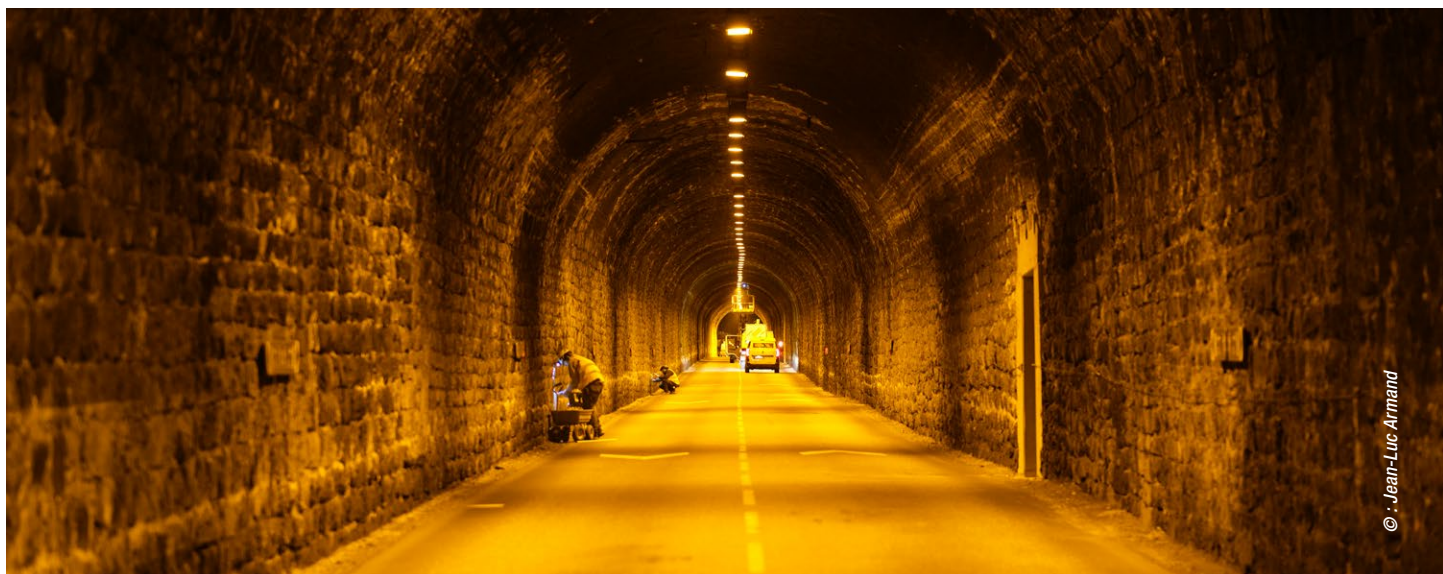
ROUTES

DES PANNEAUX D'INFORMATION *connectés*

Le Département a pour ambition de changer les 34 panneaux à messages variables présents sur ses routes et d'en installer 6 nouveaux (principalement autour de Gap et de la vallée de l'Avance). Autant que possible, ils seront raccordés à la fibre, qui offre de meilleures capacités de pilotage à distance que le réseau actuel.

Comme leur nom l'indique, ces panneaux permettent de diffuser des informations en format texte aux usagers sur l'état du réseau : embouteillage, accident, col fermé, etc.

Les prochains auront la capacité d'intégrer également des pictogrammes, facilitant ainsi la compréhension des messages aux étrangers. Ils commenceront à faire leur apparition dans les mois à venir, pour une opération qui se poursuivra durant quatre ans.



Le raccordement des tunnels nécessite de tirer de grandes longueurs de câble.



LAURENT BELLET

LES HAUTES-ALPES
sont une terre de sport !

Le journaliste sportif natif de Gap a couvert et commenté pour France Télévision pas moins de douze Jeux olympiques ou encore quatorze Tour de France au cours de sa carrière. Sa passion pour le sport, particulièrement le hockey, lui vient de son enfance dans les Hautes-Alpes. Il se réjouit de l'organisation prochaine des Jeux olympiques d'hiver dans le département.

Pour vous qui avez couvert pas moins de douze Jeux olympiques – dont dix d’hiver – dans votre carrière, que représente la tenue des JO 2030 dans les Alpes françaises ?

Je suis très heureux pour les Hautes-Alpes, qui sont un merveilleux terrain de jeu. Il y a la montagne, le soleil, et je pense qu’il est parfois bon de partager nos trésors avec le monde entier. D’autant plus que la dimension des Jeux olympiques est universelle. La vraie ferveur autour de cet événement est un marqueur fort pour les gens et pour tous les sportifs qui s’entraînent.

Ces derniers ont désormais un objectif, celui d’une vie : représenter leur pays sur son sol. Il y aura sans doute parmi eux des Haut-Alpins – des skieurs, des fondeurs, des snowboarders, des hockeyeurs ou autres – et je pense à eux.

Quels souvenirs gardez-vous d’ailleurs de votre enfance passée ici, plus précisément à Gap ?

Comme tous les Gapençais, j’ai eu une enfance heureuse. J’y suis né, j’y ai grandi et c’est ici que j’ai découvert le hockey et que je l’ai pratiqué pendant plus de dix ans. J’ai même été capitaine et joué en équipe première ! J’aimais aussi faire du foot, du vélo, aller dans la montagne. Gap est un endroit super pour faire du sport.

Devenir journaliste sportif résulte-t-il de cette passion pour le sport ?

Après mes études à l’IUT de Bordeaux (*ndlr : aujourd’hui Institut de journalisme Bordeaux- Aquitaine*),

où je suis parti vivre à l’adolescence, j’ai d’abord touché un peu à toutes les rubriques pour apprendre le métier de journaliste. Je me suis néanmoins rapidement spécialisé dans le sport, car je considérais que c’était un de mes points forts, de par mon expérience et ma bonne culture générale dans ce domaine. Ça s’est vérifié par la suite. Et il faut dire qu’être payé pour suivre le Tour de France ou pour aller à tel ou tel événement, ce n’est pas mal du tout !

Quels sont les meilleurs souvenirs de votre carrière ?

Il y a deux événements qui m’ont particulièrement marqué en 2010 : la victoire du Pays de Galles contre l’Écosse au Tournoi des Six Nations de rugby et la finale de hockey sur glace gagnée par le Canada contre les États-Unis aux Jeux olympiques de Vancouver. Mais j’ai évidemment plein d’autres souvenirs marquants, notamment sur le Tour de France, où j’ai été caméraman embarqué sur les motos qui suivent les coureurs. Cela m’a d’ailleurs valu une chute dont je me souviendrai toute ma vie : en 2008, dans la descente du Tourmalet, je suis resté vingt minutes dans le coma. Je garde surtout de ces années à couvrir la Grande Boucle tous ces spectateurs sur les bords des routes, ce mélange de générations, cette passion dans les regards...

D’ailleurs, quel que soit le sport, je partage la ferveur de tous ces spectateurs et je la transmets dans mes commentaires, c’est en tout cas ce que l’on me dit souvent.

Selon vous, qui êtes Haut-Alpin et passionné de sport, quels sont les atouts du département en la matière ?

Les Hautes-Alpes sont indéniablement une terre de sport. Et pas seulement de sports liés à l’extérieur ou à la montagne. Ce n’est d’ailleurs pas nouveau : la preuve avec les clubs de hockey sur glace des Diables Rouges de Briançon et des Rapaces de Gap qui ont été créés dans les années 1930 ! Tous deux évoluent aujourd’hui en Ligue Magnus, le meilleur niveau national, et sont

pour moi un petit poumon du territoire. Ils donnent de la fierté aux gens et permettent de maintenir les Hautes-Alpes au plus haut niveau.

Quel que soit le sport, je partage la ferveur de tous ces spectateurs et je la transmets dans mes commentaires.

Même si vous ne vivez plus dans les Hautes-Alpes, y êtes-vous toujours attaché ?

Oui, et j’y reviens régulièrement. J’ai par exemple organisé l’an dernier un tournoi de golf caritatif sur le plateau de Bayard. L’objectif était de fédérer aussi bien le public que des sportifs de haut niveau et des acteurs du territoire autour d’un événement au profit des Rapaces de Gap, de l’Association du hockey mineur des Rapaces et de l’APH hockey. C’est ma façon de rester connecté à ma région de naissance. La journée a été fantastique, avec une cinquantaine de participants. J’espère réitérer l’expérience cette année, en y intégrant le département des Alpes-de-Haute-Provence, qui a une histoire commune avec les Hautes-Alpes. ■



SANDRA LAVOREL

VINGT ANS DE RECHERCHE *dans le Lautaret*

© : CNRS

Sandra Lavorel analyse l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité alpine.

Pionnière de l'écologie fonctionnelle, elle a obtenu en octobre la prestigieuse médaille d'or du CNRS, reconnaissance d'une carrière déjà jalonnée de nombreuses autres distinctions. Elle étudie, dans les Hautes-Alpes, l'évolution des écosystèmes de montagne et des services qu'ils rendent aux humains.

Encore étudiante, Sandra Lavorel a découvert le Lautaret durant un stage. Ce premier contact avec les montagnes des Hautes-Alpes a été déterminant dans sa carrière. Réapprochée par le parc des Écrins, la chercheuse y est revenue en 2003, et elle a fait du jardin scientifique du Lautaret son laboratoire de recherche à ciel ouvert.

Sandra Lavorel analyse l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité alpine, l'évolution des écosystèmes et leur incidence sur la dynamique humaine. Elle étudie les effets de l'évolution des usages comme la raréfaction des fauches dans les prairies ou la disparition du pastoralisme. « Ces changements ont des conséquences très importantes sur la biodiversité »,

explique-t-elle. Son travail lui a valu de nombreux prix, dont le plus prestigieux de tous : la médaille d'or du CNRS, qui lui a été décernée en octobre 2023.

Les acteurs locaux impliqués dans ses recherches

L'écologie fonctionnelle, sa spécialité, a la particularité d'intégrer l'humain et ses activités dans la recherche. Pionnière de cette discipline, Sandra Lavorel implique les acteurs locaux pour mesurer l'impact de leurs pratiques. Elle travaille régulièrement avec les agriculteurs, les collectivités locales ou les professionnels du tourisme. « Le fait d'être depuis longtemps sur le territoire facilite les relations, concède-t-elle. En écologie de montagne, les choses ne

vont pas vite, il faut pouvoir les observer longtemps. »

Sandra Lavorel examine les conséquences du changement climatique qui, lui, est plus rapide dans les Alpes : si la température est montée de 1,2 degré à l'échelle mondiale, l'augmentation dans les Alpes est de 2 degrés. Depuis dix ans, de mars à septembre, elle procède à des expérimentations simulant une augmentation de 6 degrés, afin de voir comment les écosystèmes s'y adaptent. La chercheuse n'est jamais seule dans ses montagnes. Très attachée à transmettre ses connaissances à ceux qu'elle considère comme « *notre plus grande force vive* », elle accueille de nombreux étudiants attirés par ses recherches et conquis, comme elle, par la beauté du site. ■

FAIRE D'UN ACCIDENT DE LA VIE *une compétence*

Sébastien Dulau a été recruté par l'association Isatis pour aider des personnes du Gapençais en situation de handicap psychique à mieux s'intégrer dans la société. Ses propres difficultés ont été considérées non pas comme une faiblesse, mais comme une expérience professionnelle intéressante.

En 2016, Sébastien Dulau a vécu une grave dépression, qui l'a rendu inapte au travail. « J'étais au fond du trou », se souvient-il. Après avoir été suivi pendant un an par l'association Isatis, il a souhaité se réorienter dans le social, lui qui travaillait dans le bâtiment. En 2019, Isatis l'a recruté en CDI à plein temps comme « médiateur de santé pair ». Il est le premier à occuper cette fonction novatrice dans les Hautes-Alpes.

Sa mission : travailler avec des personnes souffrant comme lui de troubles psychiques et les aider à mieux s'intégrer dans la société. Il accompagne une trentaine d'habitants du Gapençais dans leur quotidien.

« Ma propre fragilité me permet de rentrer plus facilement en connexion avec elles. Elles se confient à moi parce que nous avons quelque chose en commun. Je n'ai même pas besoin de le leur dire. Elles le sentent. » Les rechutes et la fatigue font également partie du parcours. « On ne guérit pas ; on vit avec », précise-t-il.

Un gain de temps dans la relation

Sébastien a ensuite suivi une formation en alternance d'un an, au bout de laquelle il a obtenu une licence. « Cette formation m'a beaucoup fait avancer, estime-t-il. Je me sens plus légitime. Ce métier m'a permis de retrouver confiance en moi-même. »



Pierre Pitsaer a recruté Sébastien Dulau comme « médiateur de santé pair. »

Loin d'être pénalisants, ses difficultés et son parcours ont été considérés par son employeur comme une expérience et des atouts professionnels intéressants. Pierre Pitsaer, directeur d'Isatis Hautes-Alpes, en est convaincu, « la personne qui sait le mieux ce qu'il faut faire, la plus compétente, c'est la personne accompagnée elle-même ! Avec son expérience personnelle, le médiateur nous permet de gagner beaucoup de temps dans la relation,

tout en restant un patient, poursuit-il. Cette approche part du besoin de l'usager là où il est, tel qu'il est, et amène un public loin du soin vers le soin. »

Le plus délicat reste peut-être l'intégration de ce nouveau type de travailleur social parmi d'autres professionnels. « Sa présence impose à chacun de redevenir un être humain, analyse Pierre Pitsaer. Et de ne pas se cacher derrière sa posture. » ■

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL VÉTÉRIINAIRE

CONTRÔLEUR *de qualité alimentaire*

Le laboratoire réalise les contrôles d'hygiène alimentaire de nombreux établissements de bouche des Hautes-Alpes.

Boulangeries, boucheries, fromageries et même restaurants – collectifs ou non – font appel à ses services pour s'assurer que leurs produits peuvent être consommés sans risques.

Gâce au laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire, les Haut-Alpins peuvent manger l'esprit tranquille. Son équipe de 25 salariés analyse en effet les produits alimentaires d'environ 500 structures haut-alpines chaque année. Restaurants, commerces de bouche, supermarchés ou cantines ont l'obligation légale de procéder à des autocontrôles puisqu'ils manipulent et vendent – ou distribuent – de la nourriture.

« Ils peuvent les effectuer eux-mêmes s'ils disposent du matériel nécessaire, précise Pierre-Louis Heus, directeur du laboratoire basé à Gap. La majorité préfère faire appel à un organisme ou un laboratoire indépendant comme le nôtre, qui est un vrai gage de confiance. »

Un travail pluridisciplinaire

Les techniciens passent au crible des échantillons, à la recherche de pathogènes dont certains sont bien connus du grand public comme la salmonelle, la listeria ou Escherichia coli. « Les citoyens ne s'en rendent pas compte, mais une partie plus ou moins importante de ce qu'ils consomment a pu être contrôlée dans nos locaux », sourit le directeur.

Le travail du laboratoire ne s'arrête pas aux analyses. L'équipe propose également à ces établissements des conseils et des formations sur mesure : plan de contrôle,



Les tests du laboratoire passent au crible les échantillons alimentaires prélevés dans le département.

traçabilité, procédures sanitaires dites HACCP*, bonnes pratiques d'hygiène...

« Nous leur donnons des modes opératoires pour éviter toute contamination. À nous tous, nous constituons la chaîne de la sécurité alimentaire », souligne Pierre-Louis Heus.

Le laboratoire départemental poursuit par ailleurs son activité vétérinaire. Depuis sa création, en 1969, il est sollicité pour

réaliser des analyses sur des animaux domestiques, d'élevage ou sauvages, ainsi que par les professionnels de la filière laitière pour l'analyse de la composition du lait. Une pluridisciplinarité qui fait sa spécificité et se révèle précieuse pour les Hautes-Alpes, où l'élevage est l'activité agricole la plus développée. ■

* Hazard analysis critical control point



Parole d'élus

Christian Hubaud,
conseiller départemental délégué à l'agriculture et aux circuits courts

« Le but du laboratoire est d'assurer que la consommation de leurs produits ne présente aucun risque pour les consommateurs haut-alpins. Il est l'un des deux seuls établissements publics en France, avec celui du Jura, à mener ces activités. »

AUTONOMIE

DATEch : POUR MIEUX VIVRE *chez soi*

Grâce au Dispositif d'aides techniques mis en place par le Département, les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie peuvent aménager leur domicile et bénéficier d'une aide au financement. Objectif : améliorer leur quotidien et favoriser leur maintien à domicile.

Rester vivre à domicile le plus longtemps possible est le souhait de nombreux seniors Haut-alpins. Ce qui nécessite, dans certains cas, d'adapter leur logement. Les personnes de 60 ans et plus bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) peuvent compter sur l'accompagnement du Département via son dispositif d'aides techniques, le DATEch.

Mis en place depuis 2020, celui-ci facilite l'installation d'outils ou d'aménagements permettant de mieux se déplacer, se laver, s'habiller, préparer ses repas ou continuer la pratique de ses loisirs. Il se traduit par exemple par la pose d'une barre d'appui, un siège de bain ou un rehausseur de toilettes. Pour en profiter, il suffit de se rapprocher de sa référente autonomie. Après une visite à domicile pour évaluer les besoins, un ergothérapeute pourra lui aussi être dépêché afin d'apporter des conseils et faire essayer du matériel adapté.

Un dispositif précurseur

Le DATEch comprend également un volet d'aide au financement. Le bénéficiaire n'a ainsi pas d'argent à avancer : le dispositif assure le provisionnement des frais, permettant en outre d'acquérir le matériel plus rapidement.



Ce dispositif facilite l'installation d'équipements améliorant l'autonomie des personnes à domicile.

Une conseillère en économie sociale et familiale peut ensuite être sollicitée pour accompagner le projet et adresser les demandes de financement à différents organismes, l'objectif étant de réduire au maximum le reste à charge de la personne. Dans la majorité des cas, les frais sont principalement couverts par le Département via l'APA et la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Depuis le lancement du DATEch, 80 personnes en moyenne en bénéficient chaque année dans les Hautes-Alpes.

L'idée de ce dispositif précurseur résulte d'une expérimentation menée par la Mutualité française, à laquelle le Département a participé entre 2017 et 2020. Convaincu

de son utilité, ce dernier a pris la décision de l'internaliser pour améliorer son efficacité et sa fluidité, notamment concernant le suivi financier. Il fait toujours l'objet d'une expérimentation dans 24 autres territoires, ce qui pourrait déboucher sur sa généralisation à l'ensemble du pays dans les années à venir. ■

Flashez le QR Code pour en savoir plus



HUILERIE DES ALPES

UNE GAMME *100 % haut-alpine*

Installée dans le village de Lardier-et-Valença, cette entreprise est le premier atelier haut-alpin de fabrication d'huiles vierges et de protéines végétales biologiques. Elles sont destinées aux secteurs alimentaire, cosmétique et nutraceutique, c'est-à-dire à la fois « nutritif » et « pharmaceutique ».

L'Huilerie des Alpes, première huilerie du département, a ouvert ses portes dans un ancien entrepôt à Lardier-et-Valença, entre Barillonnette et Tallard, aboutissement d'un projet engagé il y a quatre ans. Celui-ci a reçu le soutien de l'Agence de développement des Hautes-Alpes et de la Région Sud et a bénéficié de financements européens. Lorsque Antoine Ripol, l'actuel gérant, cherche à relocaliser la production de matière première pour approvisionner la savonnerie Kesia, à Châteauneuf, il se heurte à des difficultés. Comme la savonnerie n'est pas la seule entreprise dans cette situation, ce constat fait germer l'idée de créer une filière agricole locale et bio. Ce projet s'inscrit aussi dans une démarche de revalorisation des

plantes médicinales et aromatiques : argousier, tournesol, colza, onagre, bourrache, chanvre, cameline...

Collecter les graines auprès des producteurs, filtrer, presser, conditionner... Tout est maintenant réalisé au sein du laboratoire haut-alpin. L'Huilerie des Alpes propose ses premières huiles vierges et biologiques ainsi qu'une sélection de protéines végétales pour les préparations culinaires, 100 % issues de la région et principalement destinées aux magasins bio. Ce mois d'avril marque aussi le début de la vente directe d'une gamme en bouteille. Pour 2024, l'ambition est de produire entre 10 et 15 tonnes d'huile et de devenir un acteur incontournable en Provence-Alpes-Côte d'Azur. ■



Les huiles vierges et biologiques sont entièrement confectionnées dans le laboratoire.

SANDRINE ET ANDRÉ GARCIN

LE JUSTE PRIX *du lait*

Sur l'exploitation de Sandrine et André Garcin, à Sigoyer, tout semble si doux... Ici, Montbéliardes, Tarines et Abondances, en tout près d'une cinquantaine de vaches laitières sur environ 230 bêtes, sont choyées depuis trois générations pour obtenir le bon lait des Alpes. Malgré la difficulté du métier, l'inflation et le poids des réglementations, ces producteurs restent passionnés par leur activité.

Après avoir longtemps travaillé à perte, le couple a décidé de changer les règles du jeu : afin de vendre son lait au juste prix, il a créé en 2021, avec d'autres agriculteurs, une organisation de producteurs, (OP) dont la mission est de valoriser les laits en scellant des partenariats raisonnés avec des industriels. Le couple vend son lait à l'entreprise familiale La Fermière, à Aubagne. « Depuis, nous vivons mieux de notre production », constate Sandrine. ■





Le projet du nouveau bâtiment qui s'étendra sur 6000 m².

UN NOUVEAU CENTRE *médicalisé à Tallard*

Les travaux de reconstruction du centre de soins de suite et de réadaptation (SSR) géré par l'association du centre médical « La Durance » ont démarré pour une ouverture prévue au printemps 2025.

En juin, l'association du centre médical La Durance a posé la première pierre de la reconstruction de l'établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) dont elle sera propriétaire, en présence des élus du Département et de la préfecture des Hautes-Alpes. Dès le printemps 2025, les patients séjourneront dans un bâtiment flambant neuf de 6 000 m². Il sera doté d'un espace de rééducation moderne et de chambres plus spacieuses, d'une surface de 22 m² contre 15 actuellement. Pour ce projet de plus de 20 millions

d'euros, l'association a reçu le soutien de l'Agence régionale de santé et du Département, caution pour l'emprunt. L'association gère deux établissements pour répondre au mieux aux besoins des patients : le SSR de 90 lits, et, depuis 2014, l'Ehpad voisin des Vergers de la Durance, de 66 places. Une dizaine de médecins interviennent sur les deux structures : pneumologue, endocrinologue, neurologue, dermatologue, etc. Chaque année, le centre de soins accueille 900 personnes pour une durée moyenne de trente-quatre jours. ■



Séverine Rambaud,
conseillère départementale

Vos élus



Jean-Baptiste Aillaud,
conseiller départemental

PÔLE FRANCE PARACHUTISME

L'AMBITION *de Patrice Girardin*

Patrice Girardin a pris en septembre dernier la direction du Pôle France Parachutisme, dont le siège est situé sur l'aérodrome départemental de Gap-Tallard, considéré comme l'un des hauts lieux de ce sport en France. Cette structure de haut niveau, également organisme de formation, est chargée de la promotion et du développement du parachutisme. Professeur de sport titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif 2, Patrice Girardin est lui-même médaillé à de nombreuses reprises dans cette discipline.

Avec le soutien du Département, il a œuvré, notamment, pour réaliser l'infrastructure créée sur l'aérodrome et destinée à recevoir les équipes nationales et les stagiaires candidats à la formation de moniteur de parachutisme et aux certifications de qualification professionnelle délivrées par la fédération.

Après la tenue des championnats de France 2023 multidisciplines, en septembre dernier, il ambitionne d'accueillir de futures compétitions internationales et, pourquoi pas, de faire venir l'état-major parisien au cœur de ce centre névralgique du parachutisme. ■



Patrice Girardin a obtenu de nombreuses médailles en parachutisme.

LA MONTAGNE *en partage*



© : Thibaut Blais - Agence de développement 05

Les refuges haut-alpins sont la garantie de vivre des moments magiques, tant par la qualité exceptionnelle des paysages que par celle de l'accueil réservé aux visiteurs.

Les Hautes-Alpes comptent plus d'une quarantaine de refuges, situés principalement dans les massifs des Écrins, du Thabor et du Queyras. Désormais modernisés, durables et exemplaires sur le plan environnemental, ils offrent aux touristes une expérience de sobriété énergétique unique au cœur de sites d'exception.

Parmi les 44 refuges des Hautes-Alpes, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les jambes ! Certains sont directement accessibles, en bord de route. D'autres situés en moyenne montagne, à un peu plus d'une heure de marche. Et enfin, restent ceux qui tutoient les sommets et accueillent les marcheurs aguerris.

Le plus emblématique et l'un des plus anciens du département est le refuge de l'Aigle, perché à 3 450 mètres au-dessus de la vallée de la Romanche. Construit en 1913 et réhabilité en 2014 avec l'aide du Département,

il est accroché au rocher éponyme séparant le glacier de l'Homme de celui de Tabuchet, dans l'un des plus beaux sites des Écrins.

Les refuges sont majoritairement situés dans les massifs des Écrins, du Thabor et du Queyras. Un 45^e est en cours de construction au Monétier-les-Bains.

Et ce qui était à l'origine « un lieu où l'on se retire pour échapper à un danger et se mettre à l'abri » est devenu, au fil du temps, une destination à part entière.

D'abord construits sur les grands cols pour les voyageurs qui effectuaient

des traversées alpines, ils ont souvent vu le jour durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, au moment de la conquête des sommets et de l'avènement de l'alpinisme moderne. Il s'agissait alors souvent d'abris rudimentaires, de type cabanes de bergers, dotés de couchages collectifs. Leur physionomie a bien changé.

Au cœur de sites d'exception fragiles, les refuges se sont modernisés, en prenant en compte la protection de leur environnement et de leur cadre de vie. Qu'ils soient propriétés de la Fédération française des clubs alpins de montagne, gérés par des associations comme la Société des touristes du Briançonnais, communaux ou privés, tous s'inscrivent désormais dans cette démarche d'exemplarité environnementale et de durabilité. Depuis presque trente ans, l'Association des gardiens



QUELQUES RECOMMANDATIONS *avant de monter en refuge*



Prendre contact avec le gardien ou la gardienne par téléphone (ou mail) afin de réserver votre séjour



Choisir un refuge dont l'accès correspond à vos capacités physiques



Vérifier les conditions météorologiques



Prévoir des équipements adaptés

de refuge des Hautes-Alpes, notamment, a fait de la transition écologique son cheval de bataille. Nombreux sont les refuges à faire le choix des énergies renouvelables en tirant parti des ressources naturelles qui les entourent, tout en respectant l'environnement et la réglementation.

Des laboratoires de la transition énergétique

Des solutions techniques énergétiques, adaptées et innovantes, ont ainsi vu le jour, dont l'utilisation du photovoltaïque, du thermique solaire, de l'éolien ou la mise en œuvre de pico-centrales hydrauliques pour la production d'eau chaude ou d'électricité.

Avec l'utilisation de matériaux écologiques et une gestion plus efficace des déchets et des eaux usées, les refuges sont de véritables

petits laboratoires de la transition énergétique. Ils sont aussi des lieux de sensibilisation des familles au respect de l'environnement. Sentinelles du climat, ils s'inscrivent dans un tourisme durable, offrant aux visiteurs une expérience de sobriété énergétique et un temps pour se (re)connecter à la nature.

Si les refuges ont changé, le métier de gardien aussi. Il s'est à la fois rajeuni et féminisé. Changer d'air, vivre au rythme des saisons, en communion avec la montagne, sont autant d'attraits qui séduisent une nouvelle génération en quête de liberté et de grands espaces, qui ne craint pas de s'adapter aux exigences du métier. Les gardiens portent également une attention particulière aux produits qu'ils mettent dans les assiettes, privilégiant les filières locales d'approvisionnement. ■

UNE ENVELOPPE POUR RÉNOVER LES REFUGES

Le Département participe au financement des travaux de rénovation lourde des refuges via l'attribution d'une enveloppe bisannuelle de 300 000 euros. Le refuge du Clôt des Vaches, à Monêtier-Bains (2 260 mètres), a bénéficié de cette aide en 2023 après celui du Pavé, à Villar-d'Arène (2 841 mètres), en 2021. À cette enveloppe s'ajoute l'appel à projets départemental annuel, doté d'un budget de 100 000 euros, qui finance de travaux plus légers comme l'isolation thermique, l'éclairage, l'installation de toilettes sèches ou d'un chauffe-eau solaire, etc. Autre coup de pouce pour décrocher des financements, le programme « Refuge Zéro Fumée » de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de son Plan Montagne 2021-2027.

Causes communes

Garde-Colombe

Acquisition d'une cabine de télémédecine

L'accès à un médecin généraliste est compliqué pour les habitants de la vallée du Buëch où le nombre de praticiens a fortement diminué. Les habitants de la commune, mais aussi ceux des communes voisines des vallées de la Blaisance et du Céans notamment, ainsi que les touristes, sont souvent contraints de solliciter les urgences de Sisteron. La commune a donc décidé d'installer une cabine de télémédecine dans le hall de la mairie. Le déploiement généralisé de la fibre optique dans le département (voir dossier) a rendu possible cette installation, contribuant ainsi à la lutte contre la désertification médicale en zone rurale.



Budget : 20 604 € HT
Subvention du Département : 10 302 €

Montrond

Rénovation énergétique d'un logement communal

Profitant du départ de ses locataires, la commune a engagé des travaux de rénovation énergétique d'un logement de type 4, avant de le proposer à une nouvelle famille avec enfants. Elle a procédé à la mise aux normes de l'électricité, à l'isolation des combles et du plafond du garage et des caves, a installé une pompe à chaleur réversible, des radiateurs à inertie et un chauffe-eau thermodynamique.

Budget : 15 929 € HT
Subvention du Département : 4 778 €

Ceillac

Aménagement d'un stade de biathlon 4 saisons

En 2021, l'espace nordique du Queyras constituait le 3^e domaine nordique de France, avec 285 km de pistes, et le 1^{er} des Alpes du Sud en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires. L'aménagement d'un stade de biathlon 4 saisons à Ceillac, dont le domaine est le plus fréquenté du Queyras, s'intègre dans le plan pluriannuel de l'Espace valléen et s'inscrit dans une stratégie de diversification touristique. Il va bénéficier globalement à l'ensemble du Queyras et du Guillestrois qui y gagne une offre sportive étendue et plus diversifiée. Deux circuits de ski-roues ont été aménagés pour l'été (débutants et experts), offrant un linéaire total de 2,5 km, ainsi qu'un pas de tir de 15 cibles à 50 m et 10 m. L'hiver, le pas de tir est directement connecté aux 48,5 km du domaine nordique de Ceillac.



Budget : 2 271 238 € HT
Subvention du Département : 320 900 €

Le Noyer

Achat d'une mini-pelle avec remorque de transport

L'ancienne mini-pelle de la commune, qui permettait d'assurer l'entretien de la voirie communale et rurale ainsi que des différents réseaux, avait été achetée d'occasion en 1997, et sa remorque de transport construite par l'ancien employé communal. Elle souffrait de pannes fréquentes qui grevaient sévèrement le budget communal en frais de réparations et retardait le travail. La municipalité a donc acquis un engin neuf avec une remorque pour le transporter. Elle dispose désormais d'un matériel performant et aux normes de sécurité.



Budget : 67 885 € HT
Subvention du Département : 20 366 €

Montmaur

Isolation thermique du bâtiment école-mairie

Le bâtiment qui abrite la mairie et l'école a été construit en 1905. Sa façade nord, très dégradée, n'avait fait l'objet d'aucune rénovation et ne bénéficiait d'aucune isolation thermique. La commune a donc engagé des travaux d'entretien et d'isolation afin d'améliorer le confort des locaux et maîtriser ses charges de chauffage. Elle a réalisé l'isolation thermique de la façade par l'extérieur, complétée par un enduit de finition, a changé les volets et remplacé les fenêtres de toit.



Budget : 88 000 € HT
Subvention du Département : 24 300 €

Gap

Réalisation de fouilles archéologiques préventives sur le site du nouvel abattoir multi-espèces

L'ancien abattoir datait de 1986 et ne correspondait plus aux normes en vigueur, notamment en matière sanitaire, d'environnement et de conditions de travail. Ses capacités étaient limitées et les possibilités d'extension insuffisantes. Avant de le reconstruire sur un nouveau site, mais dans la même zone du Moulin du Pré, une opération de fouille archéologique a été engagée. Sa nature et son étendue ont été fixés par le Service régional de l'archéologie préventive. Les éléments recueillis devaient permettre de caractériser la nature d'éventuels vestiges : traces agraires, fossés, chenaux...

Budget : 403 093 € HT
Subvention du Département : 58 222 €

Groupe de la majorité départementale

Le Département des Hautes-Alpes a célébré cette année avec fierté une décennie de succès au Salon international de l'agriculture, à l'occasion du 60^e anniversaire de l'événement, qui marquait également la dixième participation des Hautes-Alpes. Depuis 2014, il n'a de cesse de mettre en lumière la richesse des terroirs, la qualité des produits et l'excellence du travail fournis par les agriculteurs haut-alpins.

Le travail paye. Le record de médailles remportées au Concours général agricole, établi à 26 l'an dernier, a été pulvérisé et se monte désormais à 44 médailles qui sont autant d'invitations à découvrir et déguster les saveurs uniques de notre territoire. En cette dixième année, la passion pour la terre, les traditions et l'innovation continuent de définir le succès des Hautes-Alpes dans la « plus grande ferme de France », une célébration éclatante de l'amour pour la terre et du talent des agriculteurs locaux.

Alors que les Jeux olympiques de Paris 2024 approchent à grands pas et promettent d'illuminer notre pays de performances sportives spectaculaires, les regards se tournent déjà vers l'avenir. Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 s'annoncent comme bien plus qu'un événement sportif de renom. Ils sont synonymes d'ouverture vers le futur, d'innovation et d'attractivité pour notre territoire.

Dans cette dynamique olympique, le Département des Hautes-Alpes se distingue comme un aménageur durable du territoire. Niché entre des paysages majestueux, notre département s'engage à créer un héritage vertueux, où le sport se conjugue harmonieusement avec la préservation de l'environnement. Le Département des Hautes-Alpes, labellisé Terre de Jeux 2024, se prépare à accueillir les défis et à écrire une nouvelle page de son histoire, unissant le sport et la nature dans un élan de progrès.

*Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents*

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

La fin de l'année 2023 a été placée sous le signe des crues et des risques naturels, notamment sur Risoul et Réallon. À la suite des intempéries, le Département a participé à la remise en état des infrastructures à hauteur de 3 millions d'euros, ce qui confirme le fait que le Conseil départemental est le premier partenaire des collectivités et un acteur de poids sur le territoire. Ces incidents ont également conforté le rôle du Sdis, dont le budget a augmenté de 16 % pour 2024.

Malgré ces événements, 2024 a bien commencé, notamment sur le plan sportif. Encore une fois, la jeunesse des Hautes-Alpes est dans la place ! Nils Allègre, Cyprien Sarrazin, Aurélie Richard et Arthur Bauchet ont fait rayonner le ski français et les Hautes-Alpes. Leur victoire est aussi quelque part celle de tous les Haut-Alpins. Nous les félicitons !

La colère du monde agricole a été au premier plan de l'actualité ; notre groupe a sollicité nos parlementaires afin de les appeler à prendre en compte les difficultés de nos agriculteurs : concurrence déloyale au sein des pays de l'UE, traités de libre-échange, bureaucratie excessive et absurde, revenus faibles, autant de sujets qui rendent infernale la vie de nos agriculteurs, menacent notre modèle agricole et une partie de notre économie haut-alpine.

Enfin notre groupe a rappelé que le Département, qui a été un acteur essentiel du déploiement de la fibre, devait garder un œil sur les différents dysfonctionnements liés à l'installation de la fibre numérique. Les Haut-Alpins méritent des installations numériques de qualité. Nous avons proposé un audit technique. Le développement de la fibre est un réel enjeu de développement économique pour notre territoire, encore faut-il que celle-ci soit opérationnelle.

*Anne Truphème et Rémi Roux,
co-présidents*

FIERS DE NOS AGRICULTEURS !

Pour sa 10^e participation au Salon international de l'agriculture, la délégation des Hautes-Alpes bat le record de 2023 au Concours général agricole : 45 médailles dont 20 en or, 19 en argent et 6 en bronze ! Les produits lauréats sont variés à l'image de notre terroir : vin, charcuteries et salaisons, bières, liqueurs, jus de fruits, huiles, produits laitiers, miels, confitures... Le Département organise et coordonne la présence des Hautes-Alpes sur le salon.



ON EST LÀ



Hautes-Alpes
le département